



## Sommaire

P. 1 : Dates à retenir.  
P. 2 : Conseil Municipal. P. 3 et 4 : Souvenirs de Septembre.



N°147 - Octobre 2007

P. 5 : Infos Mairie. P. 6 : Rentilly et Sorties chez nos voisins.  
P. 7 et 8 : Pages Spéciales d'Isabelle Rouquier.

SAMEDI 13 OCTOBRE



### 3ème LOTO du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

**SAMEDI 13 OCTOBRE à 19h** (ouverture des portes) à l'Espace Marcel Proust. Nous vous attendons nombreux pour passer ensemble une soirée conviviale. **GROS LOTS : GPS, Vélo, cafetière expresso** et de nombreux lots de qualité

en électroménager, Hifi, restauration...

Restauration sur place toujours au profit du CCAS.

Attention le nombre de places est limité, n'arrivez pas trop tard.

LOISIRS

### Nouveau jeux pour les enfants

Comme annoncé dernièrement, le petit square de la Place du Temps Perdu est maintenant doté de jeux d'enfants et ce, depuis le jeudi 20 septembre. Une demi-journée fut nécessaire à la société Kompan pour installer trois jeux à ressort et une toupie farceuse, sous le regard vigilant du Maire et de deux Conseillères Municipales.

Dès la sortie de l'école, on pouvait apercevoir des têtes blondes

s'essayer à faire de la moto, chevaucher un dragon vert, monter sur un coq bleu ou se risquer à virevolter sur la toupie réservée aux plus téméraires.

Si des petits vous accompagnent, nous vous invitons donc à faire un détour par le square...

**Cette aire de jeux est réservée aux enfants de 2 à 8 ans et placée sous la surveillance des adultes accompagnateurs.**

### Enquête INSEE

Enquête sur les transports et les déplacements en France. L'INSEE réalisera jusqu'au 28 octobre 2007 une enquête sur les transports et les déplacements en France. Cette enquête permet de connaître la mobilité des ménages à l'échelon national. Elle décrit tous les déplacements, quels que soient le motif, la longueur, la durée, le mode de transport, la période de l'année ou le moment de la journée.

Dans notre Commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

17 ET 18 NOVEMBRE

### 12ème Exposition de Peinture, Sculpture et Photos

Les artistes qui désirent s'inscrire pour cette 12ème Manifestation doivent se faire connaître en Mairie avant fin octobre.

La Manifestation aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 novembre à l'Espace Marcel Proust et l'Invitée d'Honneur sera Mme Monic Mau.

N'oubliez pas dès maintenant de trier vos photos de vacances ou de Guermantes pour le Concours Photos.



### Salon de l'étudiant

Pour les 15/25 ans pour les informer et les accompagner dans le choix complexe et déterminant de leurs études. Cette année 9 salons parisiens se dérouleront de novembre 2007 à juillet 2008 : 2 salons généralistes et 7 salons thématiques. Vous pouvez consulter la liste des Salons en Mairie ou sur Internet sur [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

### Résultat du Concours "Faute d'orthographe"

Le mot erroné était «personnnes», dans l'article : Gala de Danse 2007, page 2 du N° 146. Bravo ! Huit personnes ont bien répondu. La gagnante du Tirage au sort est Séverine Lucas, Elle recevra prochainement un Livre d'Art. Règlement en page 6 de ce journal. Bonne lecture...



Drôles de machines pour drôles de dragons...

### Feuilles mortes et balayage des trottoirs...

**Rappel :** chaque habitant a l'obligation d'entretenir les trottoirs devant chez lui, y compris les commerces et particuliers. Que ce soit pour la taille des haies ou le balayage des feuilles mortes, en cas d'accident, vous pouvez être jugé responsable.

### Ramassage des déchets verts

**Jeudi 25 octobre**

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir, tout en respectant le passage des piétons, car le camion passe tôt...

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 12 septembre 2007

Sous la Présidence de M. Guy JELENSPERGER, Maire. Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 14.

**PRÉSENTS :** M. JELENSPERGER, Mme PERRIN, M. MARCHAND, Mme FONTAINE, M. POYAC, Mme BEAUCHAMP, Mme BILLY, Mme ROULLAND, Mme TRIMAILLE.

**ABSENTS EXCUSÉS :** M. ESSAYAN qui a donné pouvoir à M. MARCHAND, Melle PRIE qui a donné pouvoir à Mme TRIMAILLE, M. VAN DEN DRIESCHÉ qui a donné pouvoir à Mme BILLY, M. ROLLAND qui a donné pouvoir à M. JELENSPERGER.

**ABSENTS :** M. RANCE.

## 1) Election du secrétaire de séance et approbation du dernier compte rendu.

Mme BEAUCHAMP est élue secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est lu et approuvé.

## 2) Signature de la Convention entre le Conseil Général de Seine et Marne et Guermentes concernant la réalisation d'une Carte du Bruit.

M. le Maire explique que toutes les communes de France ont l'obligation de procéder à la réalisation de cartes de bruit en application d'une directive européenne du 25 juin 2002 relatif à l'établissement des cartes de bruit et des plans de prévention de bruit dans l'environnement.

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire ne s'est pas estimée compétente en la matière. La Commune de Guermentes est donc chargée de la réalisation de cette carte.

Le Conseil Général de Seine et Marne a proposé aux communes du département d'intervenir afin de mutualiser la cartographie du bruit sur le territoire de la Seine et Marne. Des réunions techniques ont été organisées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de conclure une Convention de partenariat avec le Conseil Général de Seine et Marne. Après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer une Convention de partenariat avec le Conseil Général de Seine et Marne pour la réalisation de cartes de bruit et de plans de prévention de bruit dans l'environnement.

## 3) Décision Modificative N°1/2007.

Le Maire propose au Conseil d'adopter une décision modificative (virement de la section de

fonctionnement à la section d'investissement, et virement de crédits au sein de la section de fonctionnement).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative.

## 4) Projet de Procès Verbal de remise en gestion de l'entretien des liaisons douces à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le transfert de charges en matière de liaisons douces vers la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire était prévu. La mise en place d'un Procès Verbal de remise en gestion est nécessaire pour rendre effectif ce transfert.

Le projet de Procès Verbal est annexé à la présente délibération. Le transfert de charges concerne les liaisons douces suivantes : Promenade de la Belle inutile, Chemin Malvoisine, Chemin piétonnier le long de la RD35, Chemin de l'épinière le long de la RD217bis (sortie de ville direction Jossigny), Chemin de la Ferme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet de Procès Verbal de remise en gestion de l'entretien des liaisons douces de la Commune de Guermentes à la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire, autorise le Maire à présenter ledit projet de Procès Verbal à M. le Président de la Communauté d'Agglomération de Marne & Gondoire, autorise le Maire à signer le Procès Verbal définitif qui sera établi après discussions avec les instances de la Communauté d'Agglomération.

## 5) Champ d'application du Droit de Préemption urbain, annule et remplace la délibération n°26/2007 du 14 juin 2007.

Vu le Code de l'Urbanisme, vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) du 17 septembre 2004, vu la délibération n° 55/2000 du 23 novembre 2000 instituant un Droit de Préemption Urbain (DPU), vu la délibération n° 28/2003 étendant le Droit de Préemption Urbain (DPU) afin de se conformer au POS et au projet de PLU, considérant la nécessité de redéfinir précisément l'étendue du Droit de Préemption Urbain (DPU) par rapport au zonage du PLU de la Commune de Guermentes adopté le 17 septembre 2004, vu la délibération n° 26/2007 modifiant le champ d'application du Droit de

Préemption Urbain, vu le courrier du Préfet de Seine et Marne daté du 19 juillet 2007, reçu en Mairie le 8 août 2007, portant sur la délibération n° 26/2007 le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'étendre le Droit de Préemption Urbain (DPU) à l'ensemble des zones urbaines dites zones U (Ua, Uba, Ubb, Uc, Ud), et à urbaniser dites zones Na, donne pouvoir au Maire pour l'exercice du Droit de Préemption, dit que la présente délibération sera affichée dans la Mairie pendant un mois, dit qu'une mention sera insérée dans deux journaux diffusés dans le département : La Marne et le Parisien, dit que la présente délibération sera transmise au Préfet du département de Seine et Marne et notifiée en application de l'article R211-3 du code de l'urbanisme : au Directeur Départemental des Services fiscaux, au Conseil Supérieur du notariat, à la Chambre Départementale des notaires, aux Barreaux constitués près des TGI de la circonscription, aux Greffes des mêmes tribunaux.

## 6) Convention avec la Société ALOES RED pour la fourniture et l'entretien de mobilier urbain.

M. le Maire présente au Conseil un projet de Convention liant la société ALOES RED et la Commune de Guermentes. Ledit projet prévoit : la pose d'un panneau publicitaire avec plan de ville au dos à l'angle de la RD35 et de l'Allée Rond du Cerf, la pose d'un panneau d'affichage sur le mur perpendiculaire à la Mairie, près de la cabine téléphonique, la pose d'un panneau d'affichage Rue de la Madeleine près de la boîte aux lettres et du bureau de tabac. Vu le projet de Convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la Convention, autorise le Maire à signer cette Convention.

## 7) Mise en place d'un dispositif expérimental provisoire sur la RD35, dans le cadre du Contrat Triennal de Voirie.

M. le Maire rappelle que le Conseil a approuvé par délibération n°17/2006 du 22 juin 2006 le projet de Contrat Triennal de voirie ainsi que l'estimation financière afférente, et l'a autorisé à présenter ledit projet au Conseil Général de Seine et Marne et solliciter une subvention. Le projet comporte trois volets : RD 35 - entrée d'agglomération (Sud), RD 217bis - Malvoisine, RD 217bis - entrée Maison de Retraite.

Le Conseil Général et la Commune ont, après plusieurs réunions de travail, finalisé certains aménagements prévus dans le projet initial concernant notamment le premier volet.

Le projet retenu pour la RD35 prévoit la mise en place d'îlots en chicane sur la voie départementale, en direction de Bussy Saint-Georges. Avant que les aménagements ne soient effectivement réalisés, le Conseil Général et la DDE ont proposé à la Commune de mettre en place un dispositif expérimental provisoire (plots en plastique) pendant deux mois afin de mesurer l'effet sur la réduction de la vitesse et prendre connaissance des réactions des riverains et usagers. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à mettre en place un dispositif expérimental sur la RD35 et à prendre tout acte administratif nécessaire.

## 8) Questions Diverses

■ M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de procéder chaque mois à la distribution du Journal Municipal sur la Commune, ce qui libère les agents municipaux pour d'autres tâches d'entretien et de travaux communaux.

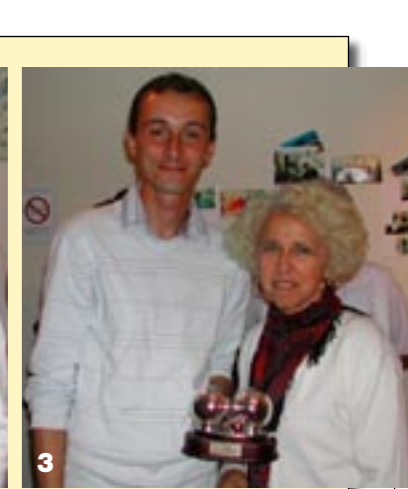
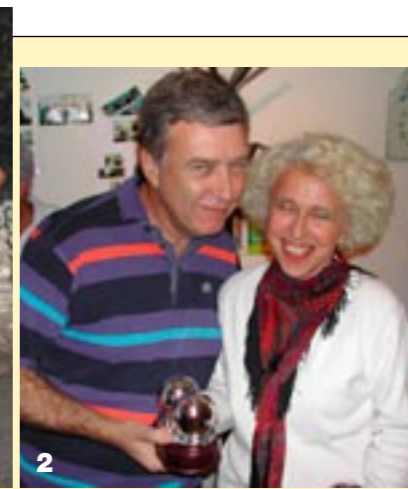
■ M. le Maire demande si des Conseillers Municipaux souhaitent reprendre le classement des photos des événements de la Commune dans les albums consultables à l'accueil. Mme TRIMAILLE se porte volontaire et Mme BILLY se propose de le seconder. M. POYAC se charge de leur fournir les photos nécessaires.

■ M. le Maire informe le Conseil que des jeux pour enfants vont être installés dans le square situé Place du Temps Perdu, jeudi 20 septembre 2007. Mmes BILLY et TRIMAILLE acceptent d'accueillir l'entreprise puis de suivre les travaux. Monsieur le Maire les remercie.

■ M. le Maire annonce que le Centre Hospitalier de Lagny - Marne La Vallée vient d'obtenir le permis de construire pour le nouvel établissement de court séjour de Jossigny.

■ M. le Maire informe le Conseil de l'adhésion de la Commune de Favères au Syndicat Intercommunal des Transports des secteurs III et IV de Marne La Vallée et communes environnantes.

■ M. le Maire présente au Conseil une plaquette synthétique sur le développement éolien en Seine et Marne et explique que la Commune de Guermentes n'est pas concernée.



## 22ème Tournoi de Pétanque

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

Ce Tournoi en équipes formées dédié comme tous les ans à la mémoire de Gérard Degen (Conseiller Municipal), a eu lieu le Dimanche 2 septembre.

Le temps clément a permis de réunir 18 équipes, soit 36 joueurs.

Deux équipes ont eu la malchance d'être "Fanny" (soit un match perdu 13/0), donc 4 personnes ont eu la "chance" d'embrasser le bas relief dédié à la cause :

**Corinne MARCHAND, Claude DUTHU, René MIRANVILLE et Jean DANIEL.**

Les demi-finalistes furent René MIRANVILLE/Jean DANIEL et Philippe PELUSO/Dominique COLLE.

Les finalistes furent Sophie BARANSKI (4) / Denis MARCHAND (5) et les heureux vainqueurs : Claude ROLLAND (2) et Teddy COSNIER (3), (déjà vainqueurs l'année

dernière, comme quoi, ce ne peut pas être que de la chance...!).

Les fonds récoltés pour les inscriptions et la buvette sont de 197 € qui iront comme chaque année à la même époque, à la Lutte contre la Mucoviscidose.

Toutes les Coupes et Médailles ont été remises lors du Pot de l'amitié, par M. le Maire, et plusieurs Conseillers Municipaux (1).

M. Poyac a également remis de nombreux livres à l'ensemble de l'assistance en remerciant tout le monde pour leur présence et fidélité.

Un grand merci aussi aux organisateurs, Mmes Fontaine, Billy et Trimaille et M. Marchand qui s'investissent pour la pérennité de ces manifestations boulistes.

Toutes les photos sur le Site : [www.guermantes.info](http://www.guermantes.info)  
> Rubrique Manifestations  
> Pages Souvenirs.



## Les 4 "Fanny"



■ M. le Maire informe que le Compte Administratif 2006 et le Rapport d'Activités 2006 du SIETREM sont consultables en Mairie.

■ M. le Maire annonce qu'il a reçu un courrier de remerciement de M. Hervé PHILIPPE, Président du Tennis Club, pour la subvention de fonctionnement 2007 attribuée par la Commune.

■ M. le Maire informe que MeGA Marne & Gondoire Athlétisme remercie les bénévoles et les personnels des techniques des communes pour l'organisation du Marathon du 3 juin dernier.

■ M. le Maire rappelle qu'en application de deux arrêtés de 1977 et 1988, dans le Val Guermentes et les Lilandry, la circulation est limitée à 30 km/heure. M. MARCHAND précise que des panneaux 30 seront prochainement installés dans le Val Guermentes.

■ M. le Maire informe que le Syndicat Intercommunal des Transports des secteurs III et IV de Marne La Vallée et communes environnantes a approuvé le projet de Plan Local de Déplacement urbains d'Île de France.

■ M. le Maire informe que le Rapport de la Société Française de distribution d'eau pour l'exercice 2006 est consultable en Mairie.

■ M. le Maire informe que le Rapport Annuel 2006 du Syndicat sur le prix et la qualité du service public d'eau potable est consultable en Mairie.

■ M. le Maire informe que le Rapport d'activités 2006 du SIETREM est consultable en Mairie.

■ M. le Maire informe que le bilan 2006 relatif à la qualité de l'eau potable dans la Région Ile de France, réalisé par les services du Ministère de la Santé, est consultable en Mairie.

■ M. le Maire présente le Rapport intitulé « Relevé et évolutions des accidents corporels en Seine et Marne » réalisé par la DDE (bilan 2005) et précise qu'il est consultable en Mairie.

■ M. le Maire informe le Conseil que le 6ème Open de Golf Guermentes qui a eu lieu le 9 septembre a été une réussite. 140 personnes se sont inscrites à la Compétition. Tout le monde était content et satisfait.

■ M. Marchand informe que des potelets vont être prochainement mis en place Rue André Thierry au niveau des ralentisseurs afin d'éviter des débordements des véhicules sur les bas-côtés.

■ M. Marchand informe qu'une prochaine campagne d'élagage sera menée d'ici fin 2007.

■ M. Marchand informe que tous les passages piétons, les « dents

de requins » et les stops ont été repeints.

■ Mme Trimaille demande l'avancement du projet de parking à la sortie du village, direction Torcy. M. le Maire répond que le projet en cours de négociation.

■ Mme Roulland évoque les dégradations (tags) sur le panneau d'informations municipales. M. Marchand répond que cela sera nettoyé. M. le Maire informe qu'une convention va être conclue avec EDF pour le cofinancement d'une fresque sur le transformateur électrique Vénus sur la RD35.

■ Mme Perrin annonce que la rentrée scolaire s'est bien passée à l'École du Val Guermentes. Il y a plus d'enfants que l'an dernier : 186 dont 103 Guermentais (8 de plus que l'an dernier).



Photos sur le Site : [www.guermantès.info](http://www.guermantès.info)  
 > Rubrique Manifestations  
 > Pages Souvenirs.

## 6ème Open de Golf de Bussy-Guermantès

**D**imanche 9 septembre 2007, après le succès des 4 Journées Internationales du week-end précédent, le 6ème Open de Guermantès a de nouveau rempli son objectif, une journée de grande qualité dans une ambiance chaleureuse.

Avec 140 golfeurs, et un soleil timide mais présent, les conditions étaient excellentes...

La Remise des Prix a eu lieu vers 20h en présence de M. Guy Jelensperger, Maire de Guermantès, de M. Eric Vignot, Président du Golf et des nombreux Sponsors (1).

Résultat Brut cumulé pour les Dames :

1ère Série : 1ère : Laurence Ngo.

2ème : M.- Annick Morant.

3ème : Anaïs Maguarian.

2ème Série : 1ère : Josée Yonnet. 2ème : Nicole Dahan.

3ème : Christine Donnio-Poyet.

Résultat Brut cumulé pour les Hommes :

1ère Série : 1er : Yoon-Soo Choi.

2ème : Michel Pourageaux.

3ème : Nicolas Foschia.

2ème Série : 1er : Jeong-Weon Ko.

2ème : J.-Marc Mathon.

3ème : Pascal Beroud.

3ème Série : 1er : Corentin Laloup.

2ème : Frédéric Delignière.

3ème : J.-Michel Gamard.

Les trois premiers des six catégories furent récompensés par de magnifiques Lots et Coupes offerts par la Municipalité et les représentants des partenaires et sponsors :

L'Agence Immobilière Laforêt de Lagny et Bussy, l'Agence Thomas Cook-Club Méditerranée Val d'Europe, GO SPORT Val d'Europe, les Pompes Funèbres Générales de Lagny, le Crédit Agricole de Bussy, l'Entreprise CICO, M. Ferreira du Restaurant-Pizzeria Cesena de Guermantès et M. Héronneau de la Boulangerie de Guermantès ainsi que deux Entreprises de Travaux Publics E.G.A et B.I.R.

Ensuite, un Tirage au sort permit à de nombreux joueurs de gagner des Lots, dont le premier gagna un Bon d'une semaine dans un Village de Vacances de Golf renommé, offert par l'Agence Thomas Cook/ Club Méditerranée du Val d'Europe (2).

Dans la journée, 2 h d'initiation ont été dispensées à une quinzaine de Guermantés qui s'étaient inscrits au préalable en Mairie, leur permettant ainsi de découvrir les

joies du practice et du putting ! Après la Remise des Trophées, tous les convives se retrouvèrent le verre à la main et chacun put conter ses exploits de la journée devant un buffet chaleureux offert et présenté par la Boulangerie de Guermantès et le Restaurant des Terrasses du Golf (3).

Seul bémol à cette belle journée le résultat, appris lors du cocktail, de l'Equipe Jeune du Club de Bussy-Guermantès en Coupe de France à Orléans : la seconde place sur 90 Clubs Français, alors qu'à 30 minutes de la fin, ils étaient premier !!!

Pour la plus grande déception d'Henri, Directeur Technique. Mais être le second Club Français est déjà un exploit, bravo aux 4 membres de l'Equipe !

Rendez-vous l'an prochain à la même date pour la 7ème édition.

## Fête des Autos Perdus des 15 et 16 septembre

**D**eux jours bien animés pour cette 12ème année d'organisation du Concours d'Elégance.

Pour annoncer l'événement 25 voitures de membres de l'Association, des années 50 à 80 ont parcouru la quasi totalité des rues de Guermantès entre 18h et 19h le samedi 15 septembre.

Le dimanche matin dès 9h étaient réunies 66 voitures et leurs équipages, dont une dizaine de véhicules d'avant guerre, pour un circuit de 60 kms vers Crécy la Chapelle et Esbly avant de se retrouver à partir de 12h, Place du Temps Perdu et Avenue des

Deux Châteaux, fermées pour la circonstance par autorisation municipale (un très grand merci aux riverains), où plusieurs dizaines de véhicules sont venus nous rejoindre.

Après un pique nique autour de la place à l'ombre des parasols et des arbres bien venue sous le chaud soleil de cette belle journée, le Concours d'Elégance a permis à 31 passionnés de présenter leur véhicule et à 11 d'entre eux de venir costumés et de mettre en scène leur auto.

Après comptabilisation des votes du Jury, composé de volontaires anonymes comme chaque année, les Prix offerts par de généreux

donateurs permirent de récompenser les 5 premiers des 2 catégories.

Ce sont M. Frédéric Guillet de Coupvray avec sa magnifique DS Cabriolet qui s'imposa en catégorie Voiture et Mme Annie Gallois avec l'aide de Gilbert Gallois de Noisy-le-Grand avec sa ruée vers l'Ouest en 4CV découvrable, qui remportèrent les premiers Prix.

Peu après 18h, la centaine de véhicules et les centaines de participants quittèrent leur aire de jeux, laissant les organisateurs fourbus mais contents...

Près à recommencer l'année prochaine !



## Petit rappel aux administrés de notre belle commune !

### Article 1 :

Conformément au Plan Local d'Urbanisme, le stationnement des caravanes est interdit sur tout le territoire de la Commune (domaine privé et public).

### Article 2 :

Nous vous rappelons pour la sécurité et le bien être de chacun qu'il est formellement recommandé de tenir son animal de compagnie en laisse sur tout le territoire de la Commune.

## SECURITE Sécurité routière dans Guermentes

**RAPPEL :** une personne à vélo est considérée comme un véhicule, de ce fait les sens uniques doivent être respectés. Particulièrement la rue Malvoisine (devant le cimetière). Dernièrement, deux accidents ont été évités de justesse par des automobilistes vigilants et prudents qui en empruntant cette voie ont trouvé en face d'eux des ADULTES à vélo descendant la rue Malvoisine en sens interdit, accompagnés d'enfants, également à vélo...!

Cette recommandation est également valable pour la rue Chevret qui est réguliè-

rement empruntée en sens interdit par les deux roues et souvent par des voitures. Les trottoirs doivent être libres à toute circulation piétonne, les véhicules sont normalement stationnés dans les garages ou jardins privés. Les permis de construire ont été accordés avec deux places de stationnement minimum. A défaut, les véhicules sont stationnés sur la partie chaussée de la voirie en permettant naturellement l'écoulement et la fluidité de la circulation. Soyez respectueux du code de la route avant qu'un véritable accident et non plus des incidents, se produise.

## CNAV Des infos sur vos retraites

**RETRAITE ATTENTION :** Plus aucun accueil au public n'est effectué au 110 av de Flandre - 75019 PARIS depuis le mois de juillet. Vous pouvez joindre la CNAV de 8h30 à 17h du lundi au vendredi au 0821 10 12 14 (0,12 € la mn) ou par Internet [www.retraite.cnaf.fr](http://www.retraite.cnaf.fr).

En Seine-et-Marne, 18 000 assurés devraient recevoir au cours du 4e trimestre 2007 un relevé individuel de situation et 17 000 assurés une estimation indicative globale.

Prévu par la loi de réforme des retraites, le droit à l'information se met en place au dernier trimestre 2007. Les assurés vont pouvoir disposer de façon automatique d'une information personnalisée, régulière et coordonnée entre tous les régimes de retraite obligatoires français réunis au sein du GIP Info Retraite.

L'objectif est d'informer les assurés au plus tôt pour leur éviter des pertes de droits et leur permettre de partir en retraite au moment le plus favorable. Deux documents vont leur être adressés :

► **Un relevé individuel de situation :** un récapitulatif de la carrière en France et des droits acquis dans chacun des régimes de retraite.

► **Une estimation indicative globale :** une évaluation de la future retraite, à 3 dates (à l'âge de départ au plus tôt, à l'âge de départ aux taux maximum et à 65 ans). Il n'y a aucune démarche à effectuer. Ces documents sont envoyés de façon systématique par les caisses de retraite selon un calendrier progressif, en fonction de l'année de naissance des assurés.

Au 4e trimestre 2007, seuls les assurés nés en 1957 recevront un relevé individuel de situation et les assurés nés en 1949, une estimation indicative globale.

Pour toute information ou demande de rectification concernant la carrière au régime général :

[www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

Pour consulter le calendrier d'envoi des prochaines années ou 0821 10 20 30 (0,12 euro la minute).

Dossier complet consultable en Mairie.

## Offre d'emploi sur Guermentes

**EMPLOI** Nouvelle Société créée sur Guermentes depuis mai 2007, son nom « MON EPARGNE ONLINE » conçoit et réalise des sites Internet.

En fort développement, elle recherche deux stagiaires informaticiens (développeur PHP/MySQL). Vous êtes rigoureux, exigeant, autonome et sachez garder l'esprit ouvert, vos compétences en programmation sont : PHP/MySQL, Ajax, CSS, Javascript impératives.

Si cette offre vous intéresse, Guermentais(se) merci de faire parvenir votre CV et lettre de motivation avec idéalement des exemples de réalisations personnelles à l'adresse suivante :

MON EPARGNE ONLINE, 2 allée du Clos Charon, 77600 GUERMANTES. Tél. 01 1 60 26 31 71 ou :

[recrutement@mon-epargne-online.com](mailto:recrutement@mon-epargne-online.com)

## Autocars de Marne la Vallée

**HORAIRES** Les horaires des lignes scolaires 26 et 29 peuvent être consultables en Mairie, mais vous

peuvent également les trouver sur le site : [www.buspeps.fr](http://www.buspeps.fr)

## DIPLOME Bacheliers du Lycée Van Dongen

**L**es élèves de ce lycée ayant réussi leur baccalauréat en juin 2007 doivent venir retirer leur diplôme original au lycée muni d'une pièce d'identité.

Dans le cas où vous ne pourriez pas vous présenter vous-même, il faudra remettre une procuration et une copie de votre carte d'identité à la personne qui viendra retirer le diplôme avec ces documents.

Horaires d'ouverture tous les jours de 8h30 à 17h00 - Sauf le mercredi et samedi de 8h30 à 12h00.

## Communiqué de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne

**CPAM** Nouveau : vous pouvez désormais joindre la Caisse d'Assurance Maladie dès 8h.

Faible affluence : 8h/9h30 - 13h30/14h30.

Moyenne affluence : 11h30/13h30 - 16h30/17h.

0820 904 138 (0,118 €/mn) du lundi au vendredi de 8h à 17h.

## INFOS CAF

**JEUNES ENFANTS** Bon loisirs jeunes pour les enfants de 6 à 18 ans (nés entre le 1er septembre 1989 et le 1er juin 2002).

Votre quotient familial est inférieur à 730€ et vous avez reçu des prestations familiales au titre du mois de juin 2007. Vous n'avez aucune démarche à faire,

le formulaire du Bon loisirs vous sera adressé directement.

Le Bon loisirs est une aide qui vous permet de financer les frais d'inscription, d'assurance ou l'achat du matériel nécessaire à des activités culturelles sportives ou des journées en centre de loisirs. Ces bons sont valables pour toute l'année scolaire du

1/09/2007 au 31/05/2008.

Pour tous renseignements : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

► l'aide au logement. Le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) via sa rubrique « aide au logement étudiant », vous permet de faire une demande d'aide au logement sans se déplacer à la Caf et devra adresser le dossier demandé à la CAF de Seine et Marne - 77024 Melun cedex.

Sur ce site vous pourrez également calculer l'aide à laquelle vous pouvez prétendre.

► l'allocation de rentrée scolaire : versée sous conditions de ressources pour les enfants scolarisés de 6 à 18 ans. Service d'informations 7J/7 et 24h/24 au 0820 25 25 25 (0,118 € la mn) et sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)



## Inauguration du Parc à la Française du Domaine de Rentilly

**D**imanche 16 septembre à 10h, lors des Journées du Patrimoine, **M. Chartier**, Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, accueille plusieurs centaines de personnes pour une promenade traversant le Domaine, jalonnée par des pauses musicales, lectures de poèmes, jongleries...

Avec comme point d'orgue, l'Inauguration de la perspective à la Française, comprenant la réhabilitation des 3 bassins, allant de la statue de Diane au Château, au pied duquel se termina la balade avec l'Orchestre de Thorigny.

Le Parc du Domaine est donc maintenant entièrement visitable, le mercredi de 14h30 à

17h30 et les samedi et dimanche de 9h à 19h ou 17h30 (novembre).

A 12h, eu lieu l'Inauguration de l'Exposition organisée par le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) dans le Château. Une vingtaine d'œuvres attendent les amateurs d'Art conceptuel jusqu'au 2 décembre.

## Des sorties proches de chez vous...

### **SAMEDI 13 OCTOBRE** Concert à Bussy-St-Martin

Samedi 13 Octobre à l'église à 20h45, concert organisé par les Rencontres Musicales de Bussy-St-Martin. J.S. BACH. Trio à cordes du Kammer (ensemble de Paris). Entrée 12 €, enfants et étudiants 6 €.

Renseignements et réservations au 01 64 66 11 20 ou 01 60 35 94 07.

### **10 ET 11 NOVEMBRE** Opérette à Lagny

« Lagny Opérette » vous propose les 10 et 11 novembre : 12ème Gala d'Opérette de Lagny-sur-Marne, avec la célèbre Opérette « L'Auberge du Cheval Blanc » et le samedi 16 février à 14h30, son deuxième Opéra à Lagny-sur-Marne avec « Le Barbier de Séville » de Rossini (en version française). Renseignements et réservation : 01 64 02 18 03.

### **RESTAURANT** Nouveau à Bussy St Georges

Un Guermantais vient d'ouvrir un restaurant de cuisine traditionnelle française à Bussy.

Il vous accueillera du lundi au samedi. Lors de votre première venue, il sera offert aux Guermantais un cocktail de bienvenue.

L'Assiette Dorée, 2 rue des Foires (face au marché du centre ville). Tél. 01 64 77 03 28.

### **VINS** Salon des Vins à la Jonchère

4ème Salon des Vins et Produits du Terroir à la Ferme de la Jonchère à Bussy-St-Georges, organisé par le Lions Club de Lagny/Val de Bussy les vendredi 26 (18h/21h), samedi 27 (10h/20h)

et dimanche 28 octobre (10h/19h). Restauration le samedi et dimanche. Parking assuré. Salon organisé au bénéfice des œuvres du Lions Club. Entrée 2 € (dégustation gratuite, verre offert et vente à emporter).

### **NOUVEAU : Concours pour les lecteurs Guermantais et assidus !!!**

Dans ce numéro, une faute volontaire qui ne peut être qu'un triplement de consonnes (exemples : poisson, pomme...) s'est glissée une seule fois dans le numéro. Pour laisser le temps à tous, de lire le journal papier ou sur le Site, 1 tirage au sort sera effectué le 25 de chaque mois, le gagnant étant indiqué dans le journal suivant. La réponse (le mot erroné et le titre de l'article) devant parvenir en Mairie avant le 25 par courrier ou sur le mail de la Mairie - PAS DE TÉLÉPHONE - A gagner chaque mois 1 livre d'Art, de Cuisine ou d'autres Lots à la bonne volonté de nos Amis partenaires... Alors, bonne lecture attentive !

### Marne et Gondoire **Les Journées du Terroir du 14 au 21 octobre**

**DU 14 AU 21 OCTOBRE** Dans le cadre de la Semaine du Goût.

L'Office de Tourisme, les communes de Marne et Gondoire, les agriculteurs et les commerçants vous proposent une semaine autour du goût et du terroir avec de nombreuses animations pour toute la famille : marché rural à Carnetin, rallye gourmand, rencontre des

commerçants sur le bateau Damami, visites des fermes...

Goûtez Marne et Gondoire et découvrez les richesses de son terroir !

ATTENTION : beaucoup de ces animations sont avec réservation car avec un nombre de places limité. Contactez l'Office de Tourisme au 01 64 02 15 15 ou sur : [www.marneetgondoire.fr/ot](http://www.marneetgondoire.fr/ot)

### **Les 1ères PUCES DES COUTURIERES à Pomponne**

**DIMANCHE 14 OCTOBRE** En plus de la Brocante, Dimanche 14 octobre (Salle Simon Arnauld, attenante à la Mairie) de 10h à 18h, des Pucés sont organisées par Arts et Loisirs Pomponnais, Atelier de travaux d'aiguilles.

Venez vendre vos fils, laine, tissus, toiles à broder, kits de broderie, livres, magazines, articles de mercerie etc...

Pour vous inscrire: envoyez une lettre à Mme Nadine LESPRIT, Arts et Loisirs Pomponnais - Mairie de Pomponne-77400POMPONNE. En indiquant vos nom, prénom; adresse et n° de téléphone, une photocopie de votre pièce d'identité, un justificatif de do-

micile, le nombre de tables souhaitées d'1,50 m ainsi que votre chèque d'inscription : 5 € par table (pas plus de 2 tables par personne SVP).

Aucun professionnel ne pourra être accepté. Ces contraintes sont d'ordre légal et réglementaire. Vous pouvez aussi venir vous inscrire directement, les jours d'ouverture d'Arts et Loisirs Pomponnais : tous les mardis de septembre, salle n°1 Mairie de Pomponne de 14 à 17h ainsi que le samedi 13 octobre de 14 à 16h, salle n°1. Selon le nombre d'inscriptions il pourra y avoir une liste d'attente.

Renseignements : [sylvievivien@free.fr](mailto:sylvievivien@free.fr) ou au 01 64 30 28 01.